

# « Le numérique redéfinit les opportunités pédagogiques »

Avec la crise sanitaire, le numérique s'est imposé contre vents et marées dans les écoles. Il pourrait se révéler un allié de taille face aux enjeux de la différenciation des apprentissages.

ENTRETIEN  
CHARLOTTE HUTIN

**F**anny Meunier est présidente de l'institut de langage et de communication de l'UCLouvain. Piet Desmet est vice-recteur à la KULeuven. Fin 2021, ce professeur en linguistique française se voyait attribuer la chaire Francqui à l'université louvaniste. L'occasion pour ces deux amoureux de la langue d'échanger sur la transformation numérique de l'enseignement.

**La crise sanitaire a fait émerger de nouvelles pratiques, notamment en matière de numérique. Vous prôniez depuis longtemps l'intégration des technologies dans l'apprentissage des langues.**

**Piet Desmet.** En effet. Il est quasiment impensable d'imaginer un dispositif d'enseignement qui n'intègre pas le numérique. Un enseignant qui ne fait pas intervenir le numérique dans son cours ne prépare pas suffisamment ses élèves au monde de demain, tant au niveau de leurs connaissances en langue qu'au niveau de leurs compétences numériques. Toutefois, si la technologie est une nécessité, elle ne suffit pas. L'approche est par définition électorale et combine différentes composantes : les connaissances, les compétences et l'intégration dans des tâches. La nouveauté, c'est que le numérique s'intègre à l'ensemble de ces niveaux.

**Fanny Meunier.** Il ne faudrait même plus poser la question du numérique. Le numérique est là. Il redéfinit les opportunités pédagogiques et permet de réaliser des tâches qui étaient impensables auparavant. La crise sanitaire a néanmoins mis en évidence les limites des nouvelles technologies.

**Lesquelles ?**

**P.D.** Elles dépendent de la perspective adoptée : celle de l'apprenant, de l'enseignant ou de l'organisation. Par exemple, le statut socio-économique de tous les apprenants n'est pas le même. On doit éviter que la technologie introduise une nouvelle inégalité entre apprenants. Là, le gouvernement a un rôle à jouer. Les technologies doivent être disponibles partout, également à la maison. Pour l'enseignant, il faut que les technologies permettent un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les technologies doivent également être robustes. Imaginez, vous entrez en classe et ça ne marche pas, c'est ennuyeux. Enfin, les technologies doivent être sécurisées (on travaille avec des données hyperpersonnelles) et extensibles à travers toute l'institution. Ces risques, je dirais plutôt ces enjeux, doivent nous guider vers la transformation numérique.

**Vous parlez de « transformation numérique ». Quelle différence avec la « numérisation » ?**

**P.D.** Avec la numérisation, on est dans une logique de substitution et d'augmentation, éventuellement d'amélioration. Concrètement, les premiers manuels numériques étaient des copies quasiment littérales des manuels papiers. Le vecteur change, l'outil change, mais le contenu est quasiment identique. En période covid, les enseignants ont majoritairement fait de la numérisation. Dans l'enseignement à distance, l'ordinateur sert de vecteur de communication. Au lieu de se trouver devant la classe, l'enseignant se trouve devant son



Le politique a un rôle à jouer pour éviter que la technologie introduise une nouvelle inégalité entre apprenants, estime Piet Desmet.

© DOMINIQUE DUCHESNES.

écran. Mais de nos jours, surtout en période post-covid, il faut passer radicalement de la numérisation à la transformation numérique de l'enseignement. La transformation numérique va repenser l'enseignement pour aboutir à un apprentissage mixte. Autrement dit, la combinaison raisonnée du physique et du numérique en fonction du contexte d'apprentissage spécifique devant lequel on se trouve. Faire cours à des étudiants en droit, ce n'est pas la même chose qu'enseigner à des primo-arrivants. Il n'y a pas de recette unique, dès lors il n'y a pas de méthode unique. On a rêvé à une certaine époque d'un tuteur intelligent qui remplacerait l'enseignant. Seulement, l'intelligence de l'enseignant reste absolument nécessaire, il est l'artisan du contexte pédagogique.

**Certaines applications sont à même de traduire un texte avec une qualité moyenne. Au vu de l'évolution technologique, sera-t-il encore nécessaire**

**d'apprendre la langue de l'autre ?**

**F.M.** Apprendre les langues est plus que jamais essentiel. La qualité de ce type de traducteur est, il est vrai, très bonne, mais elle n'est pas toujours excellente. Elle dépend des besoins que nous avons. Est-ce que l'on a besoin d'une traduction rapide pour passer une commande dans un restaurant ou est-ce que l'on doit traduire un langage technique ou légal ? La technologie n'est pas égalitaire en termes de langue qu'elle peut traiter. On aura davantage de facilité pour les langues parlées par des millions de personnes, moins pour les langues ayant moins de locuteurs et qui vont créer un

moindre intérêt financier pour les développeurs. Enfin, l'apprentissage d'une langue va bien au-delà de la traduction mot à mot.

**P.D.** Les technologies se concentrent principalement sur la fonction référentielle, c'est-à-dire la transmission d'informations. Or, dans une langue, il y a également la fonction émotive, poétique et littéraire, ainsi que conative. Les technologies captent moins facilement les émotions de base. Alors oui, la technologie avance à pas de géant, mais elle ne

remplacera jamais l'interaction authentique entre l'enseignant et l'apprenant.

**Concrètement, comment mettre le numérique au service des apprentissages ?**

**P.D.** Grâce à l'environnement d'apprentissage adaptatif, il est possible d'adapter le niveau de difficulté des items au profil de l'apprenant, et ainsi de pratiquer de la différenciation. Dans un environnement classique comme le manuel scolaire, les exercices sont communs à tous les élèves et réalisés dans un ordre déterminé. L'environnement adaptatif propose des exercices différents. Il évite ainsi qu'un élève se décourage parce que l'exercice est trop facile ou au contraire trop difficile.

**F.M.** Cette différenciation pourrait

éventuellement conduire à une remise en question de la notion d'année scolaire. Les langues s'y prêtent particulièrement bien. Certains étudiants n'arrivent pas à obtenir une certification de fin de cycle parce qu'ils n'atteignent pas tel ou tel niveau. Si on acceptait une certaine flexibilité des acquis d'apprentissage dans certaines disciplines, l'école pourrait tout de même attester d'une certification d'un niveau inférieur à celui initialement visé. Autre exemple concret : les technologies au service des élèves présentant des difficultés d'apprentissage ou à profil spécifique. Le « text to speech » (la synthèse vocale) est une technologie d'assistance capable de lire un texte à haute voix, ce qui peut faciliter la compréhension d'un texte pour certains élèves.

## Bruxelles La Région se dote de la première section trilingue

C. HN

**A**vec plus de 100 langues parlées sur son territoire, Bruxelles est, après Dubaï, la ville la plus cosmopolite du monde. Il était donc logique que le gouvernement bruxellois fasse du « multilinguisme » son cheval de bataille.

Malgré une volonté bien affichée de rendre « tout le monde trilingue à 18 ans », le cadre législatif actuel ferme toujours la porte aux projets d'écoles multilingues. A la rentrée prochaine pourtant, la Ville de Bruxelles ouvrira sa première filière secondaire trilingue (français-néerlandais-anglais) à l'Athénée Adolphe Max. Grâce à une dérogation de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'établissement bruxellois emboîtera le pas à l'Athénée royal Lucienne-Tellier de Frasnes-les-Anvaing, précurseur en Wallonie. « L'enseignement en double immersion est d'ailleurs inscrit dans le programme de législation », ajoute Farouzia Hariche, échevine de l'Instruction publique.

A destination des élèves de 1<sup>er</sup> secondaire, la filière immersive comprendra douze périodes de français, huit en néerlandais et huit en anglais. « Les enfants auront déjà un petit bagage en néerlandais. Par la richesse du vocabulaire, des cours de géographie et d'histoire donnés intégralement en néerlandais nous ont semblé intéressants », explique Anne

Posma, la coordinatrice du projet. Pour l'anglais, le choix s'est porté sur l'éducation physique et le cours de technologie. « Il s'agira d'une nouvelle langue pour ces élèves. Il est important de l'apprendre dans un contexte ludique. » A Bruxelles, les cours d'anglais sont introduits à partir de la 3<sup>e</sup> secondaire.

**Accès démocratique**

Pour s'inscrire dans cette filière, seule compte la motivation des élèves. Ils seront 24 à pouvoir rejoindre l'aventure l'an prochain. « Il n'est pas nécessaire que les enfants aient suivi l'immersion en primaire. Des remédiations seront organisées pour accompagner les élèves en difficulté. L'accès se veut démocratique », insiste la coordinatrice. Néanmoins, l'immersion entrera en compte dans les calculs de la Ciri (la commission interrégionale des inscriptions, NDLR).

L'unique ombre au tableau : le recrutement des professeurs de langue. D'où la volonté de maintenir le projet à une échelle raisonnable. Mais Farouzia Hariche se veut rassurante : « En tant que pouvoir organisateur d'écoles néerlandophones et francophones ainsi que d'une haute école formant des enseignants, la Ville dispose d'un vivier suffisant et de qualité pour recruter des enseignants. » Pour la rentrée prochaine, tous les enseignants auraient déjà été recrutés.

*De nombreux projets se mettent en place pour tendre vers une bonne utilisation du numérique. La crise a été un booster*

**Fanny Meunier**

Présidente de l'institut de langage et de communication de l'UCLouvain

